

5N PLUS INC.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012
(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Rapport de la direction Aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les états financiers consolidés ci-joints sont la responsabilité de la direction de 5N Plus inc. et ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement des montants fondés sur les estimations et les jugements éclairés de la direction.

La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et de veiller à leur concordance avec les états financiers consolidés et les activités commerciales de la Société.

La direction est responsable de la conception, de la mise en place et du maintien des procédures et des contrôles internes appropriés relatifs à l'information financière, afin de s'assurer que les états financiers destinés au public donnent une image fidèle, conformément aux Normes internationales d'information financière. Ces systèmes de contrôle interne visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la protection des actifs.

Les auditeurs externes de la Société ont librement accès, de façon indépendante, au comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit, qui rencontre régulièrement au cours de l'exercice les membres de la direction, examine les états financiers consolidés et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

SIGNÉ
Jacques L'Ecuyer
Président et chef de la direction

SIGNÉ
David Langlois, CPA, CA
Chef des finances

Montréal, Canada
Le 25 février 2014



Le 25 février 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de 5N Plus Inc., qui comprennent les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2013 et 2012, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les tableaux des flux de trésoreries consolidés et les états des variations des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T : +1 514 205 5000, F : +1 514 876 1502, www.pwc.com/ca/fr*



Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus inc. aux 31 décembre 2013 et 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116853

5N PLUS INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012 (note 4)
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 427	9 535
Placements temporaires (affectés)	2 490	2 357
Créances (note 5)	60 616	87 807
Stocks (note 6)	174 374	170 293
Actif d'impôt exigible	8 455	18 931
Actifs financiers dérivés (note 17)	955	-
Autres actifs courants	2 290	2 514
Total de l'actif courant	271 607	291 437
Immobilisations corporelles (note 7)	59 614	55 548
Immobilisations incorporelles (note 8)	13 143	16 010
Actif d'impôt différé (note 16)	13 387	12 650
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 10)	444	503
Autres actifs (note 11)	7 045	9 248
Total de l'actif non courant	93 633	93 959
Total de l'actif	365 240	385 396
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif courant		
Dette bancaire et dette à court terme (note 13)	10 462	8 014
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 12)	65 016	62 214
Passif d'impôt exigible	3 660	2 217
Passifs financiers dérivés (note 17)	3 284	2 817
Partie courante de la dette à long terme (note 13)	4 439	29 527
Total du passif courant	86 861	104 789
Dette à long terme (note 13)	68 346	110 898
Passif d'impôt différé (note 16)	1 600	2 632
Obligation au titre des prestations de retraite (note 14)	15 887	16 667
Passifs financiers dérivés (note 17)	953	3 537
Autres passifs (note 15)	1 064	1 560
Total du passif non courant	87 850	135 294
Total du passif	174 711	240 083
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	190 052	144 955
Participation ne donnant pas le contrôle	477	358
Total des capitaux propres	190 529	145 313
Total du passif et des capitaux propres	365 240	385 396

Engagements et éventualités (note 24)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action.)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012
	\$	\$
Produits	459 012	551 675
Coût des ventes (note 28)	405 114	520 247
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration (note 28)	36 066	45 742
Autres charges, montant net (note 28)	(32 854)	225 836
Quote-part du résultat net des coentreprises	59	333
	408 385	792 158
Résultat d'exploitation	50 627	(240 483)
Charges financières		
Intérêt sur la dette à long terme	5 935	8 012
Autres charges d'intérêts (note 28)	2 589	816
Pertes (gains) de change et au titre de dérivés	(2 590)	2 759
	5 934	11 587
Résultat avant impôt sur le résultat	44 693	(252 070)
Impôt sur le résultat (recouvrement) (note 16)	1 913	(24 221)
Résultat net pour l'exercice	42 780	(227 849)
Attribuable :		
Aux actionnaires de 5N Plus inc.	42 661	(227 738)
À la participation ne donnant pas le contrôle	119	(111)
	42 780	(227 849)
Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc. (note 22)	0,51	(2,91)
Résultat de base par action	0,51	(2,91)
Résultat dilué par action	0,51	(2,91)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action.)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012
	\$	\$
Résultat net pour l'exercice	42 780	(227 849)
Autres éléments du résultat global après impôt		
i) Éléments qui pourraient être reclassés au compte de résultat consolidé ultérieurement		
Couvertures de flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (345) \$ (406 \$ pour 2012)	937	(1 102)
Annulation de la désignation de couvertures de flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 103 \$ ((312) \$ pour 2012)	(282)	848
Écart de change	291	215
	946	(39)
ii) Éléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultat consolidé ultérieurement		
Réévaluations rétroactives de l'obligation au titre des prestations de retraite, après impôt sur le résultat de néant (1 252 \$ pour 2012) (note 4)	-	(2 788)
Réévaluations de l'obligation au titre des prestations de retraite, après impôt sur le résultat de 414 \$ (néant pour 2012)	923	-
	923	(2 788)
Autres éléments du résultat global après impôt	1 869	(2 827)
Résultat global pour l'exercice	44 649	(230 676)
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	44 530	(230 565)
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	119	(111)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions.)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013		Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (note 4)	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Total des capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires				
Capital-actions				
Solde au début de l'exercice	83 908 269	343 272	70 961 125	305 928
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options sur actions	-	-	43 531	225
Actions ordinaires émises contre trésorerie (note 18)	-	-	12 903 613	37 119
Solde à la fin de l'exercice	83 908 269	343 272	83 908 269	343 272
Surplus d'apport				
Solde au début de l'exercice		3 180		2 691
Charge de rémunération à base d'actions		567		563
Exercice d'options sur actions		-		(74)
Solde à la fin de l'exercice		3 747		3 180
Résultats non distribués (déficit)				
Solde au début de l'exercice		(198 073)		30 850
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc. pour l'exercice		42 661		(227 738)
Frais d'émission d'actions (après impôt sur le résultat de néant (436 \$ pour 2012)) (note 18)		-		(1 185)
Solde à la fin de l'exercice		(155 412)		(198 073)
Cumul des autres éléments du résultat global				
Solde au début de l'exercice		(3 424)		(597)
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt sur le résultat de (345) \$ (406 \$ pour 2012))		937		(1 102)
Annulation de la désignation de couvertures de flux de trésorerie (après impôt sur le résultat de 103 \$ ((312) \$ pour 2012))		(282)		848
Écart de change		291		215
Réévaluations de l'obligation au titre des prestations de retraite (après impôt différé de (414) \$ (1 252 \$ pour 2012))		923		(2 788)
Solde à la fin de l'exercice		(1 555)		(3 424)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la fin de l'exercice		190 052		144 955
Participation ne donnant pas le contrôle				
Solde au début de l'exercice		358		469
Quote-part du résultat net		119		(111)
Solde à la fin de l'exercice		477		358
Total des capitaux propres		190 529		145 313

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net pour l'exercice	42 780	(227 849)
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	10 686	21 159
Amortissement d'autres actifs	2 017	1 040
Charge de rémunération à base d'actions	567	563
Impôt sur le résultat différé	(1 769)	(25 037)
Quote-part du résultat net des coentreprises	59	333
Gain lié au règlement du prix d'acquisition de MCP Group SA (note 13)	(45 188)	-
Dépréciation des stocks (note 6)	10 182	50 585
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 7)	-	39 239
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 8)	-	40 597
Dépréciation du goodwill (note 9)	-	124 910
Reprise de perte de valeur des immobilisations corporelles (note 7)	-	(932)
Gain latent sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture	(847)	(1 338)
Perte de change latente sur des actifs et des passifs	1 546	2 123
Fonds provenant de l'exploitation avant ce qui suit	20 033	25 393
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation (note 20)	27 930	76 419
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	47 963	101 812
Activités d'investissement		
Ajouts d'immobilisations corporelles	(11 063)	(16 460)
Sorties d'immobilisations corporelles	245	919
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(797)	(347)
Placements temporaires	-	49 525
Placements temporaires (affectés)	(133)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 748)	33 637
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(25 186)	(126 826)
Augmentation (diminution) nette de la dette bancaire et de la dette à court terme	2 448	(65 416)
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription (note 18)	-	38 636
Frais d'émission d'actions	-	(1 621)
Instruments financiers	328	263
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(22 410)	(154 964)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés à l'exploitation	(913)	(399)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	12 892	(19 914)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 535	29 449
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	22 427	9 535
Informations supplémentaires^a		
Impôt sur le résultat payé (recouvré), montant net	(7 636)	7 520
Intérêts payés	5 472	8 434

^a Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 1 – INFORMATION GÉNÉRALE

Description des activités

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. 5N Plus est un producteur de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, à Saint-Laurent (Québec) H4R 2B4. La Société compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le secteur Matériaux électroniques est dirigé par un vice-président qui supervise les activités gérées localement en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La plupart des produits du secteur sont associés à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ces métaux sont vendus sous la forme d'éléments, d'alliages, de produits chimiques et de composés.

Le secteur Matériaux écologiques est dirigé par un vice-président qui supervise les activités gérées localement en Europe et en Chine. Les activités du secteur Matériaux écologiques consistent en la production et la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné.

Les activités de la Société ne sont pas assujetties à des facteurs saisonniers.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 25 février 2014, la publication des présents états financiers consolidés.

NOTE 2 – RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont présentés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

a) Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

La Société comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs transférés, des dettes contractées à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des titres de capitaux propres émis par la Société. La contrepartie transférée comprend la juste valeur des actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. La Société comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise au cas par cas, soit à sa juste valeur, soit selon la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans la valeur comptable de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2013	2012
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus UK Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc	États-Unis	100 %	100 %

Les frais connexes aux acquisitions sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'acquéreur réévalue la valeur comptable de sa participation déjà détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle devant être transférée par la Société est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui est réputée être un actif ou un passif sont comptabilisées conformément à l'International Accounting Standard (« IAS ») 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, soit en résultat net, soit à titre de variation des autres éléments du résultat global. La contrepartie éventuelle classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

La valeur comptable initiale du goodwill correspond à l'excédent du total de la contrepartie transférée et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle sur le montant net des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur de l'actif net acquis de la filiale, la différence est comptabilisée en résultat net.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

b) Entreprises associées

Toutes les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable, sans exercer de contrôle, cette dernière y détenant habituellement une participation conférant entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût, la valeur comptable étant par la suite augmentée ou diminuée pour refléter la quote-part de la Société dans le résultat net de l'entreprise associée après la date d'acquisition. La participation de la Société dans des entreprises associées comprend le goodwill identifié au moment de l'acquisition.

Si la participation de la Société dans une entreprise associée est réduite, mais que celle-ci continue d'exercer une influence notable, seule une part proportionnelle des montants comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassée en résultat net, s'il y a lieu.

La quote-part de la Société dans le résultat net post-acquisition est comptabilisée au compte de résultat consolidé, et sa quote-part des variations des autres éléments du résultat global post-acquisition est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, la valeur comptable de la participation faisant l'objet d'un ajustement correspondant. Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, y compris toutes créances non garanties, la Société ne comptabilise pas les pertes ultérieures, sauf si elle s'y est engagée légalement ou implicitement ou si elle a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

La Société détermine à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation de sa participation dans l'entreprise associée. Le cas échéant, la Société calcule le montant de la dépréciation, soit la différence entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise le montant dans un poste adjacent à la quote-part du résultat net de l'entreprise associée au compte de résultat consolidé.

Les profits et les pertes découlant de transactions d'amont et d'aval entre la Société et son entreprise associée ne sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société qu'à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée. Les pertes latentes sont éliminées à moins que la transaction n'indique une dépréciation de l'actif transféré. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

Les profits et pertes sur dilution liés aux participations dans des entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat consolidé.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société est le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur aux dates des transactions ou aux dates d'évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les gains et

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

perdes de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont comptabilisés au compte de résultat consolidé, sauf lorsqu'ils sont différés dans les autres éléments du résultat global à titre de couvertures admissibles de flux des trésorerie et de couvertures admissibles d'un investissement net. Les gains et pertes de change sont présentés dans les pertes (gains) de change et au titre de dérivés au compte de résultat consolidé.

Les variations de la juste valeur des titres monétaires libellés en monnaie étrangère classés comme étant disponibles à la vente sont attribuables aux écarts de change découlant des changements du coût amorti du titre et aux autres changements de sa valeur comptable. Les écarts de change résultant des changements du coût amorti sont comptabilisés en résultat net, et les autres changements de la valeur comptable sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les écarts de change liés à des actifs et passifs financiers non monétaires, comme les actions détenues à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisés en résultat net. Les écarts de change liés à des actifs financiers non monétaires, comme les actions classées comme étant disponibles à la vente, sont inclus dans les autres éléments du résultat global.

c) Sociétés du groupe

Les résultats et la situation financière de toutes les entités du groupe (aucune n'utilisant la monnaie d'une économie hyperinflationniste) qui ont une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation de la façon suivante :

- i) les actifs et les passifs de chaque état de la situation financière présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces états de la situation financière;
- ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen (sauf si le cours moyen n'est pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des cours en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux cours en vigueur aux dates des transactions);
- iii) tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Le goodwill et les ajustements de la juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et passifs de cet établissement à l'étranger et convertis au cours de clôture. Les écarts de change en découlant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Information sectorielle

Pour identifier ses secteurs opérationnels, la direction suit généralement les gammes de services de la Société, qui représentent les principaux produits fournis par la Société. La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Des informations opérationnelles et financières distinctes sont disponibles pour ces secteurs et servent à déterminer la performance opérationnelle de chacun ainsi qu'à affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques est associé à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages ainsi que sous la forme de produits chimiques et de composés.

Les activités du secteur Matériaux écologiques consistent en la production et la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les frais financiers et les pertes ou les gains de change et au titre de dérivés ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ». Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées par les principaux décideurs de la Société.

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services. Ils sont évalués à la juste valeur de la vente des produits manufacturés, déduction faite des ventes intragroupe, de la taxe sur la valeur ajoutée et du montant estimatif des retours et des rabais accordés aux clients au moment de la comptabilisation. Les estimations de la juste valeur reposent sur l'expérience passée de la Société avec chaque client et sur les modalités propres à chaque contrat.

Les produits tirés de la vente de produits manufacturés et des activités d'affinage en sous-traitance sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur (ce qui a généralement lieu à l'expédition) et que le recouvrement des créances connexes est raisonnablement assuré. Les produits sont comptabilisés : i) lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable; ii) lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société; et iii) lorsque les coûts engagés ou à engager peuvent être mesurés de façon fiable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimative selon la méthode linéaire comme suit : bâtiments – 25 ans, matériel de production – 10 ans; mobilier, équipement de bureau et matériel roulant – de 3 à 10 ans, aménagements des locaux loués – sur la durée du contrat de location. Comme il n'est pas possible d'établir de durée d'utilité déterminée pour les terrains, leur valeur comptable n'est pas amortie. Conformément à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, les composants importants ayant des durées d'utilité différentes de celle de l'actif initial acheté ou construit sont identifiés et amortis au moyen d'une durée d'utilité représentative. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est sortie.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Si la valeur comptable des immobilisations corporelles est supérieure à leur valeur recouvrable, celle-ci est ramenée à leur valeur recouvrable en comptabilisant la perte de valeur dans le compte de résultat consolidé (voir la rubrique sur la dépréciation ci-après). Les profits et les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles correspondent à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés dans le montant net des autres charges du compte de résultat consolidé.

5N PLUS INC. NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Contrats de location

Les contrats de location sont classés dans les contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué est transférée à la Société. À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilise l'actif loué à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et elle inscrit un montant correspondant à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de l'obligation liée au contrat de location-financement afin que la proportion de l'encours de la dette demeure constante. La charge financière est comptabilisée en résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année ou chaque fois que les faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable peut excéder la valeur recouvrable.

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont amorties de façon linéaire sur les périodes indiquées ci-dessous.

	Périodes
Relations clients	10 ans
Technologie	5 ans
Nom commercial et ententes de non-concurrence	2 à 5 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	10 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

Dépréciation des actifs non financiers

Dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés suivant le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes. Certains actifs sont donc testés individuellement et d'autres au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Pour les tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT en fonction du niveau auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction, niveau qui n'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel. Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est attribué aux UGT, ou aux groupes d'UGT, qui sont susceptibles de profiter des synergies du regroupement.

Dépréciation d'autres actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée déterminée sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non financiers qui ne sont pas amortis sont également soumis à un test de dépréciation annuel. Les pertes de valeur, s'il y a lieu, sont comptabilisées pour un montant correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Aux fins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés suivant le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie qui sont séparément identifiables (UGT). La Société évalue la possibilité que des pertes de valeur, autres que celles liées à la dépréciation du goodwill, puissent être reprises lorsque des événements ou des changements de circonstances motivent une telle évaluation.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente et que la vente est hautement probable. Ils sont présentés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Actifs financiers

Classement

La Société classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances et disponibles à la vente. Le classement des actifs financiers dépend de la raison pour laquelle ils ont été acquis. La direction détermine le classement de ses actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale.

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu à court terme. Les dérivés sont aussi classés comme détenus à des fins de transaction à moins qu'ils ne soient désignés comme couvertures. Les actifs de cette catégorie sont classés comme des actifs courants si leur règlement est attendu dans les 12 mois; autrement, ils sont classés dans les actifs non courants.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, à l'exception de ceux qui viennent à échéance plus de 12 mois après la clôture de la période de présentation de l'information financière. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société se composent des créances, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des placements temporaires (affectés) aux états de la situation financière consolidés.

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants à moins que le placement vienne à échéance ou que la direction ait l'intention de le vendre dans les 12 mois suivant la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Comptabilisation et évaluation

Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les placements sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et les frais de transaction sont passés en charges au compte de résultat consolidé. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux placements sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés ultérieurement à la juste valeur. Les prêts et créances sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur de la catégorie « actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » sont présentés au compte de résultat consolidé dans les pertes (gains) de change et au titre de dérivés pour la période au cours de laquelle ils se produisent.

Dépréciation des actifs financiers

Actifs comptabilisés au coût amorti

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable.

Sont considérés comme des indications de dépréciation les événements suivants : les difficultés financières importantes du débiteur ou d'un groupe de débiteurs; un défaut de paiement du principal ou des intérêts; la probabilité d'une faillite ou autre restructuration financière; et des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés, comme des variations des arrérages ou une situation économique corrélée avec des défaillances.

Pour la catégorie des prêts et créances, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (compte non tenu des pertes sur créances futures qui n'ont pas été subies), actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. La valeur comptable de l'actif est diminuée et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat consolidé. Si un prêt est assorti d'un taux d'intérêt variable, le taux d'actualisation à utiliser pour évaluer une éventuelle perte de valeur correspond au taux d'intérêt effectif actuel déterminé selon le contrat. Faute de mieux en pratique, la Société peut évaluer la dépréciation sur la base de la juste valeur d'un instrument en utilisant un prix de marché observable.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise dans le compte de résultat consolidé.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent la dette bancaire et les dettes à court et à long termes (les « emprunts »), les dettes fournisseurs et charges à payer ainsi que des instruments financiers dérivés. Les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui, après la comptabilisation initiale, sont comptabilisés à la juste valeur, les profits ou les pertes étant portés au résultat net.

Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture et qui ne sont pas efficaces à ce titre sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat consolidé. Tous les frais liés aux intérêts et, s'il y a lieu, les variations de la juste valeur d'un instrument qui sont présentées dans le compte de résultat consolidé sont inclus dans les pertes (gains) de change et au titre de dérivés.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme :

- a) des couvertures de la juste valeur des actifs ou passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur);
- b) des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie); ou
- c) des couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger (couverture d'investissement net).

La Société consigne au début d'une transaction la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture. La Société détermine également, à l'origine de la couverture et de façon continue, si les dérivés qui sont utilisés dans les transactions de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie des éléments couverts, et consigne son évaluation.

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 17.

Le montant total de la juste valeur d'un dérivé de couverture est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée restant à courir de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée restant à courir est inférieure à 12 mois. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont classés comme des actifs ou passifs courants.

a) Couvertures de juste valeur

La Société applique généralement une comptabilité de couverture de juste valeur à certains dérivés de taux d'intérêt qui couvrent son exposition aux variations de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisés. Dans une relation de couverture de juste valeur, les profits ou les pertes découlant de l'évaluation des instruments dérivés de couverture à la juste valeur sont comptabilisés en résultat net, tandis que les profits ou les pertes sur les éléments couverts attribuables aux risques couverts sont comptabilisés comme un ajustement de la valeur comptable des éléments couverts et comptabilisés en résultat net.

b) Couvertures de flux de trésorerie

La Société applique généralement une comptabilité de couverture de flux de trésorerie aux contrats de change à terme et aux dérivés de taux d'intérêt conclus pour couvrir les risques de change liés aux opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée dans le résultat net. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

c) Couvertures d'un investissement net

Les couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le profit ou la perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Les profits et les pertes cumulés dans les capitaux propres sont inclus dans le compte de résultat consolidé lors de la sortie partielle ou de la vente de l'établissement à l'étranger.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur de réalisation nette en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à long terme à prix fixe. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées et le calcul du coût moyen des matières premières de ces stocks est utilisé pendant toute la durée des contrats.

Créances clients

Les créances clients sont des montants à recevoir de clients pour la vente de produits manufacturés et la prestation de services dans le cours normal de l'activité. Si le recouvrement est attendu dans un an ou moins, les créances clients sont classées dans les actifs courants. Sinon, elles sont présentées à titre d'actifs non courants.

Les créances clients sont comptabilisées initialement à la juste valeur et sont par la suite évaluées au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute réduction pour dépréciation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Placements temporaires (affectés)

Les placements temporaires représentent les dépôts affectés qui sont détenus pour garantir certains passifs de la Société.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont des obligations de payer des biens ou des services obtenus auprès de fournisseurs dans le cours normal de l'activité. Les dettes fournisseurs et charges à payer sont classées à titre de passifs courants si un paiement doit être effectué dans un an ou moins (ou au cours d'un cycle d'exploitation normal de la Société s'il est plus long). Sinon, elles sont présentées à titre de passifs non courants.

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont comptabilisées initialement à la juste valeur et sont par la suite évaluées au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur, déduction faite des frais de transaction engagés. Les emprunts sont par la suite comptabilisés au coût amorti, toute différence entre le produit (déduction faite des coûts de transaction) et la valeur de rachat étant comptabilisée dans le compte de résultat consolidé sur la durée des emprunts, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions versées pour le montage des facilités d'emprunt sont comptabilisées à titre de coûts de transaction associés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera prélevée en totalité ou en partie. Dans ce cas, les commissions sont différées jusqu'au prélèvement. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera prélevée en totalité ou en partie, les commissions sont incorporées à titre de frais payés d'avance pour des services de liquidité et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt généraux et spécifiques directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts à être utilisés ou vendus.

Le produit obtenu du placement temporaire d'emprunts spécifiques avant que les fonds ne soient utilisés pour les dépenses relatives aux actifs qualifiés est déduit des coûts d'emprunt incorporables dans le coût des actifs.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultat consolidé, sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

La charge d'impôt exigible est établie d'après les réglementations fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le résultat imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils sont générés par la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt sera réalisé ou le passif d'impôt sera réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires pourront être imputées, seront disponibles.

Un impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des entreprises associées, sauf si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi acquis par les salariés est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé.
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur.
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le nombre prévu d'options éteintes et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de présentation de l'information financière jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur du passif est évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes, en tenant compte des conditions associées à chaque attribution et des services rendus à cette date par les salariés.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options étaient exercées au début de l'exercice (ou au moment de leur émission si celle-ci a lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus à l'exercice des options étaient utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen du marché pendant la période.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Provisions

Les provisions pour la restauration de l'environnement, les frais de restructuration et les réclamations sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé; qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructurations se composent des pénalités de résiliation de contrat et des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction estime les flux de trésorerie attendus de chaque actif ou UGT et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs, qui ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels peuvent être différents et donner lieu à des ajustements importants des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs (notes 7, 8 et 9).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers. La valeur nette de réalisation des stocks détenus pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreuses juridictions fiscales. Pour établir sa charge d'impôt sur le résultat dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement important de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable.

NOTE 3 – CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les nouvelles normes et les normes révisées suivantes, ainsi que toute modification qui en découle, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Ces changements ont été effectués conformément aux dispositions transitoires qui s'appliquent.

La Société a adopté les modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Selon ces modifications, la Société doit présenter les autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au compte de résultat consolidé séparément de ceux qui ne le seront pas. La Société a reclassé les éléments du résultat global de la période de comparaison. Ces modifications n'ont entraîné aucun ajustement au montant net des autres éléments du résultat global ou du résultat global.

L'IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée en juin 2011. En vertu de la norme modifiée, la Société devra comptabiliser immédiatement tous les coûts des services passés et remplacer le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime par un montant d'intérêt net calculé en appliquant le taux d'actualisation à l'actif (au passif) net au titre des prestations définies. De plus, les modifications à l'IAS 19 exigent la présentation d'informations additionnelles concernant les régimes à prestations définies et les risques auxquels la Société est exposée du fait de sa participation à ces régimes. L'incidence de l'adoption de l'IAS 19 est présentée à la note 4.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, s'appuie sur les principes existants pour établir que le concept de contrôle est le facteur déterminant pour décider si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme fournit des indications supplémentaires sur l'application du principe du contrôle lorsque ce dernier est difficile à évaluer. L'adoption de l'IFRS 10 n'a entraîné aucun changement dans la consolidation de ses filiales ou entités émettrices.

L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, contient les obligations d'information concernant toutes les formes de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres entités structurées non consolidées. La norme reprend les obligations d'informations actuelles et introduit également d'autres obligations importantes qui touchent la nature des intérêts détenus par une entité dans d'autres entités ainsi que les risques qui y sont associés. La Société a intégré les nouvelles obligations d'informations dans les présents états financiers.

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, prescrit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif est fondée sur les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions du marché actuelles, en tenant compte des hypothèses sur les risques. L'adoption de l'IFRS 13 n'a nécessité aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour déterminer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement d'évaluation au 1^{er} janvier 2013.

En mai 2013, l'IASB a apporté une modification à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, relativement aux informations à fournir pour les actifs non financiers. Cette modification vise à supprimer certaines informations ayant trait à la valeur recouvrable des UGT, qui avaient été intégrées à l'IAS 36 par la publication de l'IFRS 13. L'application de cette modification n'est pas obligatoire avant le 1^{er} janvier 2014. La Société a toutefois décidé de l'appliquer de manière anticipée à partir du 1^{er} janvier 2013.

La version modifiée de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, contient de nouvelles obligations d'informations à fournir pour les actifs et les passifs financiers qui sont compensés dans l'état de la situation financière consolidé ou qui font l'objet d'une convention cadre de compensation ou d'un arrangement similaire. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective. L'adoption de l'IFRS 7 n'a entraîné aucune modification aux informations à fournir relativement à la compensation des actifs et des passifs financiers.

Nouvelles normes n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, modifications de normes et interprétations sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers consolidés. Aucune de ces modifications ne devrait avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société, à l'exception de ce qui suit.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans sa version publiée par l'IASB, reflète l'état actuel du plan de travail de l'IASB sur le remplacement de l'IAS 39 et s'applique au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers, au sens qui leur est donné dans l'IAS 39. L'IASB aborde aussi la comptabilité de couverture et la dépréciation des actifs financiers. En décembre 2013, l'IASB a supprimé la date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 jusqu'à ce que toutes les phases du projet soient terminées. La nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire n'a pas encore été déterminée, mais a été reportée après les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

La Société n'a pas encore quantifié l'incidence des phases publiées de l'IFRS 9 et n'a pas l'intention, pour le moment, d'adopter l'IFRS 9 de manière anticipée avant la date d'entrée en vigueur obligatoire.

L'International Financial Reporting Interpretations Committee Interpretation (« IFRIC ») 21, *Droits ou taxes*, fournit des indications sur la comptabilisation des droits ou taxes conformément aux exigences de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie de ressources d'une entité imposée par un gouvernement conformément aux lois et confirme qu'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe n'est comptabilisé que lorsque le fait générateur de l'obligation survient, comme le définit la loi.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

L'interprétation est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. La Société n'en a toutefois pas encore évalué l'incidence.

NOTE 4 – IAS 19, AVANTAGES DU PERSONNEL

Ajustements apportés aux états de la situation financière

	31 décembre 2012
	\$
Capitaux propres avant le changement de méthode comptable	148 470
Augmentation de l'obligation au titre des prestations de retraite	(4 575)
Augmentation des actifs d'impôt différé liés à l'obligation au titre des prestations de retraite	1 418
Variation nette	(3 157)
Capitaux propres après le changement de méthode comptable	145 313

Ajustements apportés au résultat global

	2012
	\$
Résultat global avant le changement de méthode comptable	(227 888)
Diminution des autres éléments du résultat global liée aux réévaluations rétroactives de l'obligation au titre des prestations de retraite, après impôt différé de 1 252 \$	(2 788)
Résultat global après le changement de méthode comptable	(230 676)

Ajustements apportés au cumul des autres éléments du résultat global

	2013	2012
	\$	\$
Solde d'ouverture avant le changement de méthode comptable	(267)	(228)
Diminution des autres éléments du résultat global liée aux réévaluations de l'obligation au titre des prestations de retraite	(3 157)	(369)
Solde d'ouverture après le changement de méthode comptable	(3 424)	(597)

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 5 – CRÉANCES

	2013	2012
	\$	\$
Créances clients, montant brut	54 008	79 249
Compte de correction de valeur pour créances douteuses	(218)	(168)
Créances clients	53 790	79 081
Taxes de vente à recouvrer	4 413	4 604
Autres créances	2 413	4 122
Total des créances	60 616	87 807

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur. La Société passe régulièrement en revue tous les montants afin de repérer les indications de dépréciation et elle a constitué un compte de correction de valeur pour créances douteuses afin de tenir compte des éventuelles pertes de valeur.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que les pertes de valeur liées aux créances sont présentés à la note 26. La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

NOTE 6 – STOCKS

	2013	2012
	\$	\$
Matières premières	45 356	60 410
Travaux en cours et produits finis	129 018	109 883
Total des stocks	174 374	170 293

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, un montant total de 373 548 \$ au titre des stocks a été passé en charge dans le coût des ventes (517 604 \$ pour 2012). Ce montant comprend 10 182 \$ au titre de la dépréciation des stocks (soit 10 032 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 150 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (50 585 \$ pour 2012 (26 835 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 23 750 \$ pour le secteur Matériaux électroniques)).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, une perte de valeur antérieure de 25 627 \$ a été comptabilisée en réduction des charges dans le coût des ventes (19 623 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 6 004 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (56 137 \$ pour 2012 (19 647 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 36 490 \$ pour le secteur Matériaux électroniques)).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 31 décembre 2012					
Au 31 décembre 2011	37 602	45 367	2 445	1 069	86 483
Ajouts	5 653	9 762	1 635	614	17 664
Sorties	-	(705)	(192)	(22)	(919)
Pertes de valeur ^{a, b}	(18 899)	(19 225)	(878)	(237)	(39 239)
Reprise de perte de valeur ^c	-	932	-	-	932
Amortissement	(1 784)	(5 885)	(1 494)	(118)	(9 281)
Effet des variations des taux de change et ajustement	90	(163)	(19)	-	(92)
Au 31 décembre 2012	22 662	30 083	1 497	1 306	55 548
Au 31 décembre 2012					
Coût	26 058	35 772	2 752	1 952	66 534
Cumul des amortissements	(3 396)	(5 689)	(1 255)	(646)	(10 986)
Valeur comptable nette	22 662	30 083	1 497	1 306	55 548
Exercice clos le 31 décembre 2013					
Au 31 décembre 2012	22 662	30 083	1 497	1 306	55 548
Ajouts	1 187	9 498	621	-	11 306
Sorties	(41)	(182)	(22)	-	(245)
Amortissement	(1 297)	(4 676)	(925)	(124)	(7 022)
Effet des variations des taux de change	93	(65)	1	(2)	27
Au 31 décembre 2013	22 604	34 658	1 172	1 180	59 614
Au 31 décembre 2013					
Coût	27 140	44 016	3 060	1 952	76 168
Cumul des amortissements	(4 536)	(9 358)	(1 888)	(772)	(16 554)
Valeur comptable nette	22 604	34 658	1 172	1 180	59 614

a) Au 31 décembre 2012, la Société avait comptabilisé une perte de valeur de 28 235 \$ dans les autres charges, en raison de la faiblesse des prix des métaux accessoires qui a duré plus longtemps que prévu et d'une diminution importante de la capitalisation boursière. La perte de valeur est associée au secteur Matériaux écologiques (note 9).

b) La Société a comptabilisé une perte de valeur de 11 004 \$ dans le secteur Matériaux électroniques à la suite de l'annonce de la fermeture d'une installation. Celle-ci correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'immobilisation correspondante.

c) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, une perte de valeur antérieure de 932 \$ dans le secteur Matériaux électroniques a fait l'objet d'une reprise, principalement en raison de l'activation de certaines activités.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients	Technologie	Nom commercial et ententes de non- concurrence	Logiciels, propriété intellectuelle et frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 31 décembre 2012	10 458	5 625	3 062	3 706	22 851
Ajouts	-	-	-	797	797
Au 31 décembre 2013	10 458	5 625	3 062	4 503	23 648
Cumul des amortissements					
Au 31 décembre 2012	1 828	1 862	1 417	1 734	6 841
Amortissement	1 048	1 157	372	1 087	3 664
Au 31 décembre 2013	2 876	3 019	1 789	2 821	10 505
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013	7 582	2 606	1 273	1 682	13 143

	Relations clients	Technologie	Nom commercial et ententes de non- concurrence	Logiciels, propriété intellectuelle et frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 31 décembre 2011	42 966	23 108	7 781	3 369	77 224
Ajouts	-	-	-	347	347
Ajustement	-	-	(21)	(10)	(31)
Pertes de valeur ^a	(32 508)	(17 483)	(4 698)	-	(54 689)
Au 31 décembre 2012	10 458	5 625	3 062	3 706	22 851
Cumul des amortissements					
Au 31 décembre 2011	3 131	3 029	1 886	1 030	9 076
Amortissement	4 380	4 620	2 159	719	11 878
Ajustement	-	-	(6)	(15)	(21)
Pertes de valeur ^a	(5 683)	(5 787)	(2 622)	-	(14 092)
Au 31 décembre 2012	1 828	1 862	1 417	1 734	6 841
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	8 630	3 763	1 645	1 972	16 010

^{a)} Au 31 décembre 2012, la Société avait comptabilisé une perte de valeur de 40 597 \$ dans les autres charges, en raison de la faiblesse des prix des métaux accessoires qui a duré plus longtemps que prévu et d'une diminution importante de la capitalisation boursière. La perte de valeur a été répartie comme suit : 8 403 \$ pour le secteur Matériaux électroniques et 32 194 \$ pour le secteur Matériaux écologiques (note 9).

Au 31 décembre 2013, rien n'indiquait que la valeur des immobilisations incorporelles avait augmenté. Par conséquent, il n'y a pas de reprise de perte de valeur.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 9 – GOODWILL

	\$
Au 31 décembre 2011	124 910
Pertes de valeur	(124 910)
Au 31 décembre 2012	-

En 2012, la perte de valeur a été répartie comme suit : 14 450 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 110 460 \$ pour le secteur Matériaux électroniques.

Dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2012, aux fins du test de dépréciation annuel des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, la Société a déterminé que ses activités étaient réparties en quatre UGT : i) le secteur de l'énergie solaire; ii) le secteur du germanium et des activités connexes; iii) le reste du secteur Matériaux électroniques; et iv) le secteur Matériaux écologiques (le même niveau que celui utilisé pour tester le goodwill). La Société a conclu qu'aucun événement déclencheur n'exigeait qu'elle effectue un test de dépréciation pour le secteur de l'énergie solaire et celui du germanium et des activités connexes. Elle a toutefois déterminé qu'un test de dépréciation était nécessaire pour le reste du secteur Matériaux électroniques, principalement en raison d'une croissance plus faible que prévu dans le secteur des diodes électroluminescentes (DEL) se rapportant au gallium ainsi que dans le secteur des activités liées à l'indium. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Société a enregistré une dépréciation de 8 403 \$ relativement à l'UGT Matériaux électroniques, qui est entièrement attribuable à des immobilisations incorporelles.

La Société a aussi effectué le test de dépréciation annuel requis du goodwill au niveau des UGT correspondant aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques, soit le niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill. Au 31 décembre 2012, les tests ont révélé une dépréciation du goodwill dans les secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques, par suite de la faiblesse des prix des métaux accessoires qui a duré plus longtemps que prévu et d'une diminution importante de la capitalisation boursière de la Société. Par conséquent, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, un montant de 124 910 \$ a été comptabilisé au titre de la dépréciation du goodwill, 14 450 \$ ayant été affectés au secteur Matériaux écologiques, et 110 460 \$, au secteur Matériaux électroniques. En outre, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, des charges de dépréciation de 60 429 \$ ont été comptabilisées au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT Matériaux écologiques sur sa valeur recouvrable, soit 32 194 \$ liés à des immobilisations incorporelles, et 28 235 \$, à des immobilisations corporelles.

La méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie a été utilisée pour déterminer le montant recouvrable de ces UGT, en fonction des projections actualisées des flux de trésorerie futurs fondées sur les prévisions financières approuvées par la direction. Des taux de croissance moyens de 4,5 % ont été utilisés pour la projection des estimations budgétaires sur plusieurs exercices, de même qu'un taux d'actualisation de 11,4 %, des besoins en fonds de roulement de 37,5 % du chiffre d'affaires et un taux d'imposition moyen pondéré de 23,0 %.

La détermination de la juste valeur nécessite beaucoup de jugement et est sensible aux variations des hypothèses et facteurs sous-jacents. Par ailleurs, nous ne pouvons garantir que les hypothèses et les estimations formulées aux fins du test de dépréciation annuel des actifs à long terme et du goodwill s'avéreront exactes. Les événements ou les circonstances qui pourraient raisonnablement avoir des répercussions négatives sur les principales hypothèses sous-jacentes et, de ce fait, sur la juste valeur estimée des secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques, sont, entre autres : une croissance plus faible que prévu et des changements dans le secteur des métaux touchant la Société.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 10 – PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

	2013	2012
	\$	\$
Début de l'exercice	503	1 513
Reprise attribuable à l'acquisition d'une participation résiduelle de 50 % ^a	-	(677)
Quote-part du résultat net des coentreprises	(59)	(333)
Fin de l'exercice	444	503

^{a)} La Société a fait l'acquisition de la participation résiduelle de 50 % dans MCP Crystal et MCP Shenzhen pour le prix total de 0,6 M\$.

Un résumé de l'information financière relative à la quote-part de la Société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges de Ingal Stade GmbH (« Ingal »), dans laquelle la Société détenait une participation de 50 %, et de MCP Crystal et MCP Shenzhen, dans lesquelles la Société détenait une participation de 50 % jusqu'à leur acquisition en 2012, est présenté dans le tableau suivant.

	2013	2012
	\$	\$
Quote-part :		
Des actifs	4 767	5 057
Des passifs	4 285	4 575
Des produits	2 428	4 127
Du résultat net	(59)	(333)

NOTE 11 – AUTRES ACTIFS

	2013	2012
	\$	\$
Charges différées	1 243	2 676
Dépôts	106	1 500
Prêt à recevoir d'une partie liée (note 25)	4 014	3 958
Autres	1 682	1 114
Total des autres actifs	7 045	9 248

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 12 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2013	2012
	\$	\$
Dettes fournisseurs	54 556	49 500
Charges à payer	10 460	12 714
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	65 016	62 214

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt.

NOTE 13 – DETTE BANCAIRE, DETTE À COURT TERME ET DETTE À LONG TERME

a) Dette bancaire et dette à court terme

La Société a négocié des lignes de crédit auprès d'institutions financières en Chine. Ces lignes de crédit sont garanties par certains actifs de la Société en Chine.

La ligne de crédit en renminbi (« RMB ») porte intérêt à des taux de 105 % à 110 % du taux de base du RMB.

Au 31 décembre 2013

Monnaie contractuelle	RMB	Total
Crédit disponible	155 000	155 000
Montant emprunté	63 911	63 911

Au 31 décembre 2013

Monnaie de présentation	\$ US	Total
Crédit disponible	23 374	23 374
Montant emprunté	10 462	10 462

Au 31 décembre 2012

Monnaie contractuelle	RMB	Total
Crédit disponible	217 000	217 000
Montant emprunté	50 500	50 500

Au 31 décembre 2012

Monnaie de présentation	\$ US	Total
Crédit disponible	34 438	34 438
Montant emprunté	8 014	8 014

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

b) Dette à long terme

	2013	2012
	\$	\$
Solde du prix d'acquisition et de la retenue non garanti à payer aux anciens actionnaires de MCP Group SA d'un montant de 2 500 € La retenue est remboursable en avril 2014 ^a	3 448	65 928
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 100 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en août 2015 ^b	68 020	72 213
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en 2023. Si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié ^c	733	797
Emprunt portant intérêt au taux LIBOR à trois mois majoré de 3,00 %, remboursé en avril 2013	-	769
Autres emprunts	584	718
	72 785	140 425
Moins la partie courante de la dette à long terme	4 439	29 527
	68 346	110 898

^{a)} La Société a conclu une entente de règlement complet et final avec Florinvest SA, Heresford Ltd., Metals Corp. SCRL et SRIW SA (les « vendeurs »), qui sont tous d'anciens actionnaires de MCP Group SA (« MCP »), relativement au litige annoncé auparavant par la Société.

La Société a acquis MCP des vendeurs le 11 avril 2011. Le solde du prix d'acquisition et les intérêts courus demeuraient impayés. La Société a déposé une demande reconventionnelle contre les vendeurs, car elle jugeait que les vendeurs n'avaient pas respecté les déclarations et les garanties aux termes de l'entente d'acquisition. D'autres procédures civiles ont alors été entamées par la Société et les vendeurs avant de conclure une entente.

Ce règlement complet et final prévoit : i) un ajustement final du prix d'acquisition de MCP, lequel prendra la forme d'un paiement final par la Société aux vendeurs d'un montant total de 17,5 M€ (une somme de 15 M€ a été versée en juin 2013 et le solde est payable le 9 avril 2014); ii) l'abandon et l'annulation de toutes les procédures d'arbitrage et procédures civiles et iii) l'octroi de quittances et de décharges mutuelles.

En juin 2013, la Société a comptabilisé un gain de 45 188 \$ relativement à cette entente découlant du montant total dû au titre du billet, de la retenue et des intérêts courus moins le montant total de 17,5 M€ et les dépenses connexes.

^{b)} En mars 2013, la Société a conclu une modification de sa facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang aux termes de laquelle cette dernière a été réduite à 100 000 \$ à compter du 31 mars 2013. La modification établit de nouvelles clauses restrictives pour l'exercice 2013 et maintient l'échéance initiale (août 2015). Le taux d'intérêt a été changé et dépend du taux d'endettement de la Société (ratio dette-BAIIA), et peut varier entre le LIBOR, le taux des acceptations bancaires ou l'EURIBOR majorés de 3,00 % à 4,50 % ou le taux de base ou préférentiel américain majoré de 2,00 % à 3,50 %. Des commissions d'engagement de 0,75 % à 1,125 % sont aussi versées sur la partie non utilisée. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée à 140 000 \$ en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 40 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en euros peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Le montant de l'emprunt au 31 décembre 2013 était en dollars américains. Le montant de l'emprunt au 31 décembre 2012 était de 1 052 \$ CA et de 71 161 \$ US. La facilité est assortie de clauses restrictives. Au 31 décembre 2013, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

^{c)} Cet emprunt à terme a été reclassé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir exigibles sur demande.

En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives concernant les ratios financiers, notamment une limite d'emprunt maximal de 80 000 \$ sur la facilité de crédit du 16 août 2013 au 15 février 2014. Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société a préparé un BAIIA budgété et des estimations de flux de trésorerie qu'elle devra respecter. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses budgets sont raisonnables et que les clauses restrictives, notamment l'ajout d'une nouvelle limite de retrait maximale temporaire sur la facilité de crédit, ne devraient pas être enfreintes au cours des 12 prochains mois.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 14 – OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise de Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2013	2012
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	15 887	16 667

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Début de l'exercice	16 667	12 850
Coût des services rendus au cours de la période	94	73
Coût financier	509	627
Incidence des variations des taux de change	689	(525)
Prestations versées	(734)	(398)
Pertes (gains) actuariels	(1 338)	4 040
Fin de l'exercice	15 887	16 667

Les principales hypothèses actuarielles à la fin des exercices se présentent comme suit :

	2013	2012
Taux d'actualisation	3,4 %	3,1 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	2,0 %	2,0 %

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies		
	Variation de l'hypothèse	Augmentation du passif	Diminution du passif
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,26) %	6,97 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,52 %	(0,49) %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	5,29 %	(4,87) %
	Augmentation de l'hypothèse de 1 an	Diminution de l'hypothèse de 1 an	
Espérance de vie	3,52 %	(3,16) %	

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13,50 ans (13,92 ans en 2012).

L'analyse des échéances prévues du passif de retraite non actualisé se présente comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passif de retraite				
Au 31 décembre 2013	762	3 196	22 792	26 750
Passif de retraite				
Au 31 décembre 2012	710	2 980	23 690	27 380

NOTE 15 – AUTRES PASSIFS

	Provision pour restauration des sites	Produits différés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2011	884	1 060	2 227	4 171
Montants utilisés	(884)	(1 050)	(677)	(2 611)
Au 31 décembre 2012 – passifs non courants	-	10	1 550	1 560
Dotations additionnelles	-	215	224	439
Montants utilisés	-	(161)	(774)	(935)
Au 31 décembre 2013 – passifs non courants	-	64	1 000	1 064

NOTE 16 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	2013	2012
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible sur le résultat net de l'exercice	4 744	1 167
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(406)	(924)
Total de l'impôt exigible	4 338	243
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	(2 425)	(24 464)
Total de l'impôt différé	(2 425)	(24 464)
Charge (recouvrement) d'impôt	1 913	(24 221)

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

L'impôt comptabilisé sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait découlé de l'utilisation du taux d'imposition fédéral et provincial réglementaire applicable au résultat des entités consolidées comme suit :

	2013		2012	
	\$	%	\$	%
Impôt sur le résultat au taux local prévu par la loi	12 038	26,9	(67 807)	26,9
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :				
Pertes non comptabilisées reportées en avant	1 405	3,2	7 319	(2,9)
Charges non déductibles (gain non imposable) à des fins fiscales ^{a)}	(11 044)	(24,7)	1 718	(0,7)
Dépréciation du goodwill non déductible	-	-	33 600	(13,4)
Avantages découlant d'une structure de financement	(938)	(2,1)	(1 030)	0,4
Écart de change non imposable	171	0,4	(178)	0,1
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	527	1,1	530	(0,2)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(162)	(0,3)	1 344	(0,5)
Divers	(84)	(0,2)	283	(0,1)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	1 913	4,3	(24 221)	9,6

^{a)} Le gain lié au règlement du prix d'acquisition de MCP a eu une incidence importante sur le taux d'impôt effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, qui a diminué de 26,33 %.

Une analyse des actifs et passifs d'impôt différé est présentée dans le tableau suivant :

	2013	2012
	\$	(note 4)
	\$	\$
Actifs d'impôt différé :		
À recouvrer dans les 12 prochains mois	2 313	1 685
À recouvrer après 12 mois	11 074	10 965
Passifs d'impôt différé :		
À recouvrer dans les 12 prochains mois	-	-
À recouvrer après 12 mois	(1 600)	(2 632)
Actifs d'impôt différé, montant net	11 787	10 018

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2013	2012
	\$	(note 4)
	\$	\$
Début de l'exercice	10 018	(16 437)
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	(656)	137
Impôt comptabilisé dans le compte de résultat consolidé	2 425	24 464
Impôt directement comptabilisé dans les capitaux propres	-	436
Réévaluations rétroactives de l'obligation au titre des prestations de retraite (note 4)	-	1 418
Fin de l'exercice	11 787	10 018

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

	Immobi- lisations corporelles	Stocks	Immobilisa- tions incorporelles	Perte reportée en avant	Frais d'émission d'actions et honoraires professionnels	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
Actifs d'impôt différé	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2011	-	3 278	-	-	1 622	1 746	6 646	(3 940)	2 706
Ajustement des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	166	166	-	166
Au 31 décembre 2011, montant ajusté	-	3 278	-	-	1 622	1 912	6 812	(3 940)	2 872
Montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé	4 609	(1 535)	-	8 243	(609)	194	10 902		
Montant comptabilisé dans les capitaux propres	-	-	-	-	436	-	436		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	-	137	137		
Ajustement des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	1 252	1 252		
Au 31 décembre 2012, montant ajusté	4 609	1 743	-	8 243	1 449	3 495	19 539	(6 889)	12 650
Montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé	3 547	570	-	(966)	285	206	3 642		
Montant comptabilisé dans les capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	-	(656)	(656)		
Au 31 décembre 2013	8 156	2 313	-	7 277	1 734	3 045	22 525	(9 138)	13 387

	Immobi- lisations corporelles	Stocks	Immobilisa- tions incorporelles	Perte reportée en avant	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
Passifs d'impôt différé	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2011	4 982	216	16 910	-	975	23 083	(3 940)	19 143
Montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé	(1 295)	(158)	(12 430)	-	321	(13 562)		
Au 31 décembre 2012	3 687	58	4 480	-	1 296	9 521	(6 889)	2 632
Montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé	321	1 556	(204)	-	(456)	1 217		
Au 31 décembre 2013	4 008	1 614	4 276	-	840	10 738	(9 138)	1 600

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Les actifs d'impôt différé de 13 387 \$, tels qu'ils sont présentés dans les états de la situation financière consolidés, reposent sur les bénéfices imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Les résultats non distribués se sont élevés à 40 448\$ en 2013 (43 364 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2013, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucun avantage d'impôt différé n'a été comptabilisé sont les suivantes.

	\$	Échéance
Royaume-Uni	25 574	Aucune limite
Belgique	17 388	Aucune limite
États-Unis	8 716	2031-2033
Malaisie	153	Aucune limite
Pérou	355	2015-2016
Chine	7 172	2018-1019
Total	59 358	

NOTE 17 – CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Juste valeur

Tous les actifs financiers classés dans les prêts et créances, de même que les passifs financiers classés dans les autres passifs, sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les actifs financiers et passifs financiers classés dans les instruments détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes liés aux réévaluations périodiques sont comptabilisés en résultat net.

La Société a établi que la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires (affectés), les créances, la dette bancaire et la dette à court terme, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la juste valeur de la dette à long terme se rapprochait de sa valeur comptable et a été calculée par actualisation des flux de trésorerie futurs au taux de clôture pour une dette similaire assortie des mêmes modalités et échéances.

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés conformément à la hiérarchie des justes valeurs. Cette hiérarchie classe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux d'après l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le niveau au sein duquel l'actif financier ou le passif financier est classé est déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont regroupés dans la hiérarchie des justes valeurs de la façon suivante aux 31 décembre :

31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2
	\$	\$
Actifs (passifs) financiers		
Swap de taux d'intérêt	-	(2 588)
Contrats de change à terme	-	(1 468)
Contrats dérivés à terme	-	955
Bons de souscription	(181)	-
Total	(181)	(3 101)

31 décembre 2012	Niveau 1	Niveau 2
	\$	\$
Actifs (passifs) financiers		
Swap de taux d'intérêt	-	(3 870)
Contrats de change à terme	-	(1 080)
Options	-	(239)
Bons de souscription	(1 165)	-
Total	(1 165)	(5 189)

Actifs et passifs dérivés

La Société détient actuellement les instruments financiers dérivés suivants :

- un swap de taux d'intérêt pour fixer le taux d'intérêt sur une partie de sa facilité de crédit renouvelable;
- des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange d'euros ou de dollars canadiens relativement à des stratégies de couverture;
- des contrats dérivés à terme pour vendre des métaux précieux à prix fixe;
- des bons de souscription.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Actifs (passifs)	2013	2012
	\$	\$
Swap de taux d'intérêt ^a	(2 588)	(3 870)
Contrats de change à terme ^b	(1 468)	(1 080)
Options	-	(239)
Contrats dérivés à terme ^c	955	-
Bons de souscription ^d	(181)	(1 165)
Total	(3 282)	(6 354)

a) Le swap de taux d'intérêt a une valeur nominale de 100 000 \$ et est en vigueur de janvier 2013 à août 2015. En vertu de ce swap, la Société paiera un taux d'intérêt fixe de 1,82 %. La Société a reçu 1 700 \$ lorsqu'elle a conclu ce swap différé de taux d'intérêt en septembre 2011. Ce montant fait partie de la juste valeur qui a été inscrite à titre de passif non courant. La Société avait initialement désigné ce contrat comme couverture de flux de trésorerie des paiements d'intérêts variables anticipés sur un montant nominal de 100 000 \$ de la facilité de crédit renouvelable, la variation de sa juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat global consolidé. Le 4 septembre 2012, la Société a remboursé une partie de cette facilité de crédit et a annulé la désignation de 30 000 \$ de la valeur nominale du swap. La Société a reclassé la juste valeur estimée de cette partie du swap, la retirant du cumul des autres éléments du résultat global pour la comptabiliser à titre de perte latente sur l'annulation d'une désignation au compte de résultat consolidé. La Société a évalué l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au 31 décembre 2013.

b) Les contrats de change à terme visent à couvrir les excédents en euros et les besoins en dollars canadiens. Les contrats, au 31 décembre 2013, sont les suivants :

- En juin 2013, la Société a conclu 12 tunnels de change à terme mensuels, en vigueur à compter de juillet 2013 jusqu'en juin 2014, pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens. Les six contrats restants couvrant la période allant de janvier 2014 à juin 2014 ont été modifiés en décembre 2013. Aux termes de ces tunnels, si le taux \$ US/\$ CA se situe entre 0,9950 et 1,0700, un montant nominal mensuel de 750 \$ est échangé au taux de 1,0700. Si le taux \$ US/\$ CA est supérieur à 1,0700, un montant nominal mensuel de 1 500 \$ est échangé au taux de 1,0700. Si le taux \$ US/\$ CA est inférieur à 0,9950, aucun montant nominal n'est échangé et le contrat mensuel est résilié.
- En décembre 2013, la Société a conclu six tunnels de change à terme mensuels, en vigueur à compter de juillet 2014 jusqu'en décembre 2014, pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens. En vertu de ces tunnels, si le taux \$ US/\$ CA est inférieur à 1,0620, un montant nominal mensuel de 750 \$ est échangé au taux de 1,0620. Si le taux \$ US/\$ CA se situe entre 1,0620 et 1,1100, aucun montant nominal n'est échangé. Si le taux \$ US/\$ CA est supérieur à 1,1100, un montant nominal mensuel de 1 500 \$ est échangé au taux de 1,0700.
- En octobre 2013, la Société a conclu 12 tunnels de change à terme mensuels en vigueur à compter de janvier 2014 jusqu'en décembre 2014, pour vendre des euros en échange de dollars américains. Aux termes de ces contrats, si le taux euro/\$ US se situe entre 1,2750 et 1,4025, un montant nominal mensuel de 3 000 \$ est échangé au taux de 1,4025. Si le taux euro/\$ US est supérieur à 1,4025, un montant nominal mensuel de 6 000 \$ est échangé au taux de 1,4025. Si le taux euro/\$ US est inférieur à 1,275, aucun montant nominal n'est échangé et le contrat mensuel est résilié.
- La Société a conclu un tunnel de change synthétique en décembre 2013, venant à échéance le 15 décembre 2014, pour vendre des euros en échange de dollars américains, afin de couvrir son excédent prévu de flux de trésorerie en euros au premier trimestre de 2015. Aux termes de ce tunnel, la Société a acheté une option de vente pour 12 000 euros, à un taux euros/\$ US de 1,3025, et a vendu une option d'achat pour 18 000 euros, à un taux euro/\$ US de 1,3625.

c) En mars 2013, la Société a conclu des contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent métal à un prix fixe de 30,43 \$ l'once, le 4 mars 2014, pour couvrir les achats de matériaux contenant du métal précieux (argent). La valeur nominale de ces contrats était d'environ 2 600 \$ à la date de conclusion des contrats. Les gains ou les pertes sur ces contrats dérivés à terme sont comptabilisés dans le coût des ventes.

d) Le 6 juin 2012, la Société a émis 6 451 807 bons de souscription (note 18) venant à échéance le 6 juin 2014. Les gains ou les pertes sur ces bons de souscription sont comptabilisés dans les pertes (gains) de change et au titre de dérivés.

Les méthodes suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur :

- Swap de taux d'intérêt : l'estimation est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon les courbes de rendement des taux d'intérêt à la fin de la période;
- Contrats de change à terme : l'estimation est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon le taux de change à la fin de la période;
- Contrats dérivés à terme : l'estimation est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon les prix de marché du métal précieux (argent) à la fin de la période;
- Options : le modèle de Black et Scholes, à partir des données de marché à la fin de la période;
- Bons de souscription : la juste valeur est basée sur le cours de clôture de la TSX. Le symbole des bons de souscription cotés est VNP.WT.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 18 – ÉMISSION D'UNITÉS

Le 6 juin 2012, la Société a conclu un placement pour un produit brut total de 40 001 \$ CA (38 485 \$ US). Le financement consistait en l'émission de 12 903 613 unités au prix unitaire de 3,10 \$ CA. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'une action ordinaire. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire une action ordinaire supplémentaire au prix de 5,00 \$ CA jusqu'au 6 juin 2014.

La juste valeur initiale des 6 451 807 bons de souscription a été estimée à l'aide du modèle de Black et Scholes en tenant compte des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,25 %, volatilité moyenne prévue de 40 %, dividende par action prévu de néant et durée de vie prévue des bons de souscription de deux ans. La juste valeur des bons de souscription d'une action ordinaire a donc été estimée à 1 419 \$ CA (1 366 \$ US) après répartition au prorata de la juste valeur des éléments composant les unités.

Ce montant a été attribué aux bons de souscription, et le solde de 38 582 \$ CA (37 119 \$ US), au capital-actions. Les bons de souscription ont été comptabilisés à titre de passifs dérivés. Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions pour un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société et qui ne satisfait pas aux conditions d'une émission de droits à tous les actionnaires de cette catégorie doit être classée à titre de passif dérivé et évaluée à la juste valeur, les variations étant comptabilisées dans le compte de résultat consolidé au moment où elles se produisent.

Le coût total de l'émission des unités, se chiffrant à 1 185 \$ (après impôt sur le résultat de 436 \$), a été attribué aux résultats non distribués.

	Nombre	Montant	Montant
		\$ CA	\$ US
Unités émises contre trésorerie	12 903 613	40 001	38 485
Moins : bons de souscription		(1 419)	(1 366)
Montant net attribuable au capital-actions		38 582	37 119

Aucune unité émise en 2013.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 19 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le tableau qui suit présente les informations revues par les dirigeants de la Société pour l'analyse de la performance :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels	279 644 ³	179 368 ³	-	459 012
BAlIA ajusté ¹	16 285 ⁴	22 466 ⁴	(8 376)	30 375
Intérêt sur la dette à long terme et autres charges d'intérêts	-	-	8 524	8 524
Coûts du litige et coûts de restructuration	1 080	441	2 547	4 068
Dépréciation des stocks (note 6)	10 032	150	-	10 182
Gain lié au règlement du prix d'acquisition de MCP	-	-	(45 188)	(45 188)
Pertes (gains) de change et au titre de dérivés ²	-	-	(2 590)	(2 590)
Amortissement	3 957	6 569	160	10 686
Résultat avant impôt sur le résultat	1 216	15 306	28 171	44 693
Dépenses en immobilisations	7 126	4 180	-	11 306

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels	319 662	232 013	-	551 675
BAlIA ajusté ¹	18 632	34 653	(15 429)	37 856
Intérêt sur la dette à long terme et autres charges d'intérêts	-	-	8 828	8 828
Coûts du litige et coûts de restructuration	1 325	1 456	-	2 781
Dépréciation des stocks (note 6)	26 835	23 750	-	50 585
Dépréciation des immobilisations corporelles (note 7)	28 235	11 004	-	39 239
Dépréciation des immobilisations incorporelles (note 8)	32 194	8 403	-	40 597
Dépréciation du goodwill (note 9)	14 450	110 460	-	124 910
Pertes (gains) de change et au titre de dérivés ²	-	-	2 759	2 759
Amortissement	11 470	9 563	126	21 159
Reprise de perte de valeur des immobilisations corporelles (note 7)	-	(932)	-	(932)
Résultat avant impôt sur le résultat	(95 877)	(129 051)	(27 142)	(252 070)
Dépenses en immobilisations	7 445	8 830	1 389	17 664

Au 31 décembre 2013	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant ce qui suit :	154 309	189 397	7 703	351 409
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	444	-	444
Actif d'impôt différé	9 451	3 936	-	13 387

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Au 31 décembre 2012	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant ce qui suit :	162 073	204 578	5 592	372 243
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	503	-	503
Actif d'impôt différé	5 291	5 996	1 363	12 650

¹ Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement et ce qui suit : intérêt sur la dette à long terme et autres charges d'intérêts, coûts du litige et coûts de restructuration, dépréciation des stocks, reprise de dépréciation des immobilisations corporelles, dépréciation des immobilisations corporelles, dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, frais connexes à l'acquisition, pertes (gains) de change et au titre de dérivés et règlement du prix d'acquisition de MCP.

² Les pertes (gains) de change et au titre de dérivés ne comprennent pas les pertes (gains) sur les contrats de change à terme sur le \$ US/\$ CA comptabilisés dans les salaires et les pertes (gains) sur les contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent métal comptabilisés dans le coût des ventes.

³ Le total des produits de 42 416 \$ tirés du recyclage et de la négociation de matières complexes est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

⁴ Le total du BAIIA ajusté de 8 644 \$ tiré du recyclage et de la négociation de matières complexes est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2013 et 2012 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2013	2012
	\$	\$
Asie		
Chine	50 578	72 672
Japon	7 633	10 425
Autres	94 274	106 575
Amériques		
États-Unis	82 764	102 344
Autre	19 982	21 231
Europe		
France	27 668	33 067
Allemagne	66 611	90 455
Royaume-Uni	22 628	27 021
Autre	79 264	84 097
Divers	7 610	3 788
Total	459 012	551 675

Actifs non courants	2013	2012
	\$	\$
Asie		
Hong Kong	8 510	10 801
Autres	11 295	9 543
États-Unis	6 634	6 058
Canada	20 552	27 133
Europe		
Belgique	11 874	10 582
Allemagne	28 635	23 755
Autre	6 133	6 087
Total	93 633	93 959

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, un client représentait environ 11,58 % des produits (13,3 % pour 2012), et est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 20 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2013	2012
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	28 104	(10 549)
Stocks	(14 263)	95 615
Actif d'impôt exigible	10 235	(7 816)
Autres actifs courants	466	1 221
Augmentation (diminution) des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 945	(3 915)
Passif d'impôt exigible	1 443	1 863
Variation nette	27 930	76 419

Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2013	2012
	\$	\$
a) Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	1 637	1 394
b) Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	1 394	190

NOTE 21 – CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Aucune action de la Société n'est détenue par une filiale ou une coentreprise.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 22 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat par action de base et dilué.

Numérateurs	2013	2012
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	42 661	(227 738)
Résultat net pour l'exercice	42 780	(227 849)

Un nombre total de 11 629 951 options sur actions et de 6 451 807 bons de souscription ont été exclus du calcul de la perte diluée par action du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Étant donné le cours de l'action de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et la perte nette consolidée enregistrée par la Société pour cette période, il n'a pas été tenu compte des options sur actions et des bons de souscription dans le calcul de la perte diluée par action du fait de leur effet antidilutif.

	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	83 908 269	78 352 364
Effet des titres dilutifs	67 123	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	83 975 392	78 352 364

NOTE 23 – RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Au 31 décembre 2013, la Société disposait des régimes de rémunération à base d'actions qui suivent.

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu de l'ancien régime peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2013 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Régime incitatif d'unités d'actions restreintes

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes qui s'ajoute au régime d'options d'achat d'actions. Le régime d'unités d'actions restreintes permet à la Société d'attribuer aux participants des unités d'actions fictives qui s'acquièrent après une période de trois ans. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et comptabilisées dans le passif. L'évaluation de la charge de rémunération et du passif connexe liés à ces attributions est fondée sur la juste valeur des unités d'actions attribuées et est passée en charges dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration sur la période d'acquisition des droits afférents aux unités d'actions attribuées. À la fin

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

de chaque période, les variations des obligations de paiement de la Société attribuables aux fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont comptabilisées dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a attribué 190 000 unités d'actions restreintes (33 978 en 2012), elle en a payé 26 720 (néant en 2012) et elle n'en a pas annulé (12 385 en 2012). Au 31 décembre 2013, 242 760 unités d'actions restreintes étaient en circulation (79 480 en 2012).

Régime incitatif d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime incitatif d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers. Aux termes du régime, les unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers attribuées peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les droits au titre des unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers en circulation au 31 décembre 2013 peuvent être exercés pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers s'acquièrent au rythme de 25 % par année, dès la première année qui suit la date d'attribution. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a attribué 15 000 unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers et elle en a annulé 1 725. Au 31 décembre 2013, 67 639 unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers étaient en circulation (54 364 en 2012).

Droits à l'appréciation d'actions

Le 1^{er} novembre 2011, la Société a attribué 247 000 droits à l'appréciation d'actions à la plupart des membres de son personnel, à l'exception du personnel de haute direction. Les droits à l'appréciation d'actions sont acquis et payés sur une période de trois ans. Ils sont automatiquement exerçables en contrepartie d'un montant en trésorerie à chaque anniversaire de la date d'attribution et la Société est tenue de verser le montant aux porteurs. Le montant versé en trésorerie correspond au nombre de droits à l'appréciation d'actions multiplié par le cours moyen de l'action de la Société pour le mois qui précède immédiatement l'acquisition. Les changements des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passés en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, 23 153 droits à l'appréciation d'actions ont été annulés et 51 816 ont été payés. Au 31 décembre 2013, 48 198 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (123 167 en 2012).

Des informations sur toutes les options sur actions en circulation sont présentées dans le tableau suivant :

		2013		2012
	Nombre	Prix		Prix
	d'options	d'exercice	Nombre	d'exercice
		moyen	d'options	moyen
		pondéré		pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 585 448	4,67	1 543 211	5,28
Attribuées	546 939	2,39	325 840	2,22
Annulées	(141 386)	5,55	(240 072)	5,60
Exercées	-	-	(43 531)	3,36
Expirées	(353 050)	3,00	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	1 637 951	4,19	1 585 448	4,67
Exerçables à la fin de l'exercice	1 001 826	4,94	1 024 656	4,94

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Échéance	Prix d'exercice		Nombre d'options
	Bas \$ CA	Élevé \$ CA	
Juin et août 2014	9,13	9,13	7 500
Octobre 2014	3,81	3,81	2 500
Janvier 2015 à octobre 2016	4,87	5,47	534 987
Juin et septembre 2017	8,50	8,64	226 840
Décembre 2017	6,16	6,16	7 500
Avril 2018	3,61	3,61	65 284
Novembre 2018	2,22	2,22	318 340
Mai 2019	2,20	2,20	475 000
			<u>1 637 951</u>

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque. Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012
Volatilité prévue du cours de l'action	59 %	53 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	1,10 %	1,07 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	1,00 \$	0,93 \$

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions, comptabilisée aux comptes de résultat consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 :

Charge	2013	2012
	\$	\$
Options sur actions	567	563
Droits à l'appréciation d'actions	15	92
Unités d'actions restreintes	148	-
Total	730	655

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la valeur intrinsèque des passifs au titre de la rémunération à base d'actions :

Passif	2013	2012
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	182	92
Unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers	4	10
Droits à l'appréciation d'actions	124	189
Total	310	291

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 24 – ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation pour les prochains exercices, se présentent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Un an au plus	2 265	2 148
Plus d'un an mais moins de cinq ans	3 635	2 612
Total des engagements	5 900	4 760

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés, à l'exception de ce qui suit.

Comme il est précisé à la note 13 b), la Société a réglé en 2013 le litige qui l'opposait aux anciens actionnaires de MCP, empêchant ainsi toute partie à l'entente d'intenter d'autres poursuites connexes. À la date des présentes, la Société est d'avis qu'il est peu probable qu'une sortie de ressources, pouvant avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés, sera nécessaire à la suite de réclamations éventuelles de la part de tiers se rapportant à des actions ou événements liés au non-respect allégué des déclarations et des garanties par les vendeurs.

NOTE 25 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des entreprises associées, des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont habituellement réglés en trésorerie.

Ingal, une coentreprise détenue à 50 % fournit du gallium à d'autres sociétés du groupe. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Société a acheté pour un montant de 4 850 \$ de gallium à Ingal (5 994 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2013, le solde du prêt consenti par la Société à Ingal était de 4 014 \$ (2 911 €) (3 958 \$ (3 000 €) au 31 décembre 2012) (note 11).

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 26 – GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que les engagements financiers, les actifs, les passifs, le résultat ou les flux de trésorerie fluctuent en raison de variations des cours des monnaies étrangères. La Société conclut des opérations commerciales et détient des actifs dans plusieurs pays; elle est donc sensible aux fluctuations des taux de change sur ses opérations en monnaie étrangère. Les produits et charges de la Société sont principalement exposés au risque de change comme suit :

- Conversion des produits et des charges libellés en monnaie étrangère dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar américain – Lorsque la monnaie étrangère fluctue par rapport au dollar américain, le résultat présenté en dollars américains varie. L'incidence d'un affaiblissement de la monnaie étrangère par rapport au dollar américain pour les produits et les charges libellés en monnaie étrangère donne lieu à un résultat net moins élevé (une perte nette plus élevée) parce que les produits en monnaie étrangère de la Société sont plus élevés que ses charges en monnaie étrangère.
- Conversion de la dette et d'autres éléments monétaires libellés en monnaie étrangère – L'affaiblissement d'une monnaie étrangère pour la dette de la Société libellée dans cette monnaie entraîne une diminution de la dette en dollars américains et donne lieu à un gain de change sur les avances bancaires et les autres emprunts à court terme, qui est comptabilisé en résultat net. Le gain ou la perte de change sur la dette à court terme est établi par la Société par différence entre les taux de change au début et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations des taux de change influent aussi sur d'autres éléments monétaires libellés en monnaie étrangère.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2013 :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	\$ HK
Trésorerie et équivalents de trésorerie	351	4 847	1 398	7 188	10
Placements temporaires (affectés)	-	2 490	-	-	-
Créances	564	15 131	2 506	3 541	276
Dette bancaire et dette à court terme	-	-	-	(10 462)	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 724)	(15 827)	(1 642)	(6 073)	(172)
Dette à long terme	(897)	(3 448)	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(1 706)	3 193	2 262	(5 806)	114

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de un point de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2013 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	\$ HK
Raffermissment de 1 %					
Résultat avant impôt	(17)	32	23	(58)	1
Affaiblissement de 1 %					
Résultat avant impôt	17	(32)	(23)	58	(1)

À l'occasion, la Société conclut des contrats de change à terme de courte durée en vue de vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens, d'euros, de dollars de Hong Kong et de livres sterling. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain et engagées ailleurs qu'en Chine sont en dollars canadiens, en euros, en dollars de Hong Kong et en livres sterling.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable.

Au 31 décembre 2013, la Société était partie à un swap de taux d'intérêt visant à couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié à sa facilité de crédit renouvelable. Le contrat de swap, d'une valeur nominale de 100 000 \$, est en vigueur de janvier 2013 à août 2015. Ce swap de taux d'intérêt fixe le taux d'intérêt LIBOR à 1,82 %. La Société a reçu 1 700 \$ lorsqu'elle a conclu ce swap de taux d'intérêt en septembre 2011, soit la juste valeur de l'instrument au moment où elle en est devenue partie. Le contrat avait une juste valeur de (2 588) \$ au 31 décembre 2013 et a été comptabilisé dans les passifs financiers dérivés dans l'état de la situation financière consolidé.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change. La Société est exposée à ce risque en ce qui a trait aux risques sous-jacents des instruments financiers détenus à des fins de transaction inclus dans l'état de la situation financière consolidé.

En mars 2013, la Société a conclu des contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent métal à un prix fixe de 30,43 \$ l'once, le 4 mars 2014, pour couvrir les achats de matériaux contenant du métal précieux (argent). La valeur nominale de ces contrats était d'environ 2 600 \$ à la date de conclusion des contrats (note 17).

Bons de souscription

En juin 2012, la Société a émis 12 903 613 unités au prix unitaire de 3,10 \$ CA. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'une action ordinaire. La Société a émis 6 451 807 bons de souscription, qui sont comptabilisés dans les passifs financiers dérivés à la juste valeur en fonction du marché boursier. La juste valeur était de (181) \$ au 31 décembre 2013 ((1 165) \$ au 31 décembre 2012). La juste valeur dépend de plusieurs facteurs, notamment : la volatilité du marché et des taux de change, les fluctuations des taux d'intérêt, l'activité de la Société sur le marché et d'autres conditions du marché.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société a constitué un compte de correction de valeur pour créances douteuses de respectivement 218 \$ et 168 \$. Lorsqu'il est constitué, ce compte est inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration au compte de résultat consolidé, et il est présenté net des montants recouverts pour lesquels il a été constitué au cours de périodes antérieures.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent exposer la Société à des pertes sur créances si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes.

Au 31 décembre 2013, aucun actif financier n'était en souffrance, sauf certaines créances clients. Le classement chronologique des créances clients s'établit comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
3 mois ou moins	20 889	22 966
Plus de 3 mois	625	1 395
	<u>21 514</u>	<u>24 361</u>

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour créances douteuses :

	2013	2012
	\$	\$
Début de l'exercice	168	482
Provision pour moins-value	50	1 333
Créances clients sorties du bilan au cours de l'exercice à titre de créances irrécouvrables ^{a)}	-	(1 647)
Montants inutilisés repris	-	-
Fin de l'exercice	218	168

^{a)} Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, un client du secteur Matériaux écologiques a éprouvé d'importantes difficultés et la Société a sorti du bilan des créances d'un montant de 1,4 M\$ (1,1 M€).

Les montants imputés au compte de correction de valeur sont habituellement sortis du bilan quand on ne s'attend pas à recouvrer de montants additionnels.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance (note 13 b)). La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2013 :

	Valeur comptable	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette bancaire et dette à court terme	10 462	11 137	-	-	-	11 137
Dettes fournisseurs et charges à payer	65 016	65 016	-	-	-	65 016
Instruments financiers dérivés	4 237	3 284	953	-	-	4 237
Dette à long terme	72 785	6 017	69 553	173	19	75 762
Total	152 500	85 454	70 506	173	19	156 152

NOTE 27 – GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

Afin de maintenir ou de rajuster la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio emprunts/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (dette bancaire, emprunt à court terme et emprunt à long terme dans les états de la situation financière consolidés) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements temporaires (affectés). Les capitaux propres correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc. aux états de la situation financière consolidés.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, les ratios emprunts/capitaux propres se présentent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Emprunts, montant total	83 247	148 439
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements temporaires (affectés)	(24 917)	(11 892)
Dette nette	58 330	136 547
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	190 052	144 955
Ratio emprunts/capitaux propres	31 %	94 %

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

NOTE 28 – RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET CHARGES, CLASSÉES PAR NATURE

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

Rémunération des principaux dirigeants	2013	2012
	\$	\$
Salaires	4 427	4 731
Rémunération à base d'actions	636	219
Total	5 063	4 950

Charges, classées par nature	2013	2012
	\$	\$
Salaires ¹	39 525	43 006
Charge de rémunération à base d'actions	730	655
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	10 686	21 159
Amortissement d'autres actifs	2 017	1 040
Frais de recherche et de développement (déduction faite du crédit d'impôt)	3 758	1 410
Coûts du litige et coûts de restructuration	4 068	2 781
Dépréciation du goodwill	-	124 910
Dépréciation des stocks	10 182	50 585
Dépréciation des immobilisations corporelles	-	39 239
Dépréciation des immobilisations incorporelles	-	40 597
Reprise de perte de valeur des immobilisations corporelles	-	(932)
Gain lié au règlement du prix d'acquisition de MCP	(45 188)	-
Gain lié aux contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent métal (note 17)	(955)	-

¹⁾ Comprennent le gain sur les contrats de change à terme liés au \$ US/\$ CA (note 17)